

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 " " 14 " " six mois.
 " " 7 50 " " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER
et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

25 juillet 1863.

La réponse de la Russie aux notes des trois puissances, ne semble guère de nature à faciliter une solution pacifique. L'émotion simultanée qui s'est manifestée en France, en Angleterre et en Autriche, révèle l'étendue des illusions que le public nourrissait à l'égard des résultats que la diplomatie se croyait en mesure d'espérer.

Il ressort de la dépêche adressée au cabinet anglais que la Russie refuse toute amnistie. La loi internationale ne peut pas être appliquée, dit-elle, à une situation qui est la violation de cette loi. Sa Majesté le doit à sa vaillante armée, à la majorité des Polonais qui souffrent de l'agitation, et à la Russie, qui a fait tant de sacrifices pour prendre des mesures énergiques. L'effusion du sang ne peut être terminée que si les insurgés mettent bas les armes. Tout autre arrangement serait incompatible avec la dignité de notre auguste maître.

D'après le *Bulletin de Paris*, « la France, l'Angleterre et l'Autriche seraient d'accord sur un ultimatum à adresser à la Russie. On lui demanderait formellement et immédiatement :

1° Un armistice entre les Russes et les Polonais ; 2° Acceptation pure et simple des six points comme base des conférences à laquelle participeraient les cinq grands Etats signataires de la traite de Vienne ; 3° La réunion de cette conférence au plus tard le 10 août, soit à La Haye, soit à Bruxelles.

En cas de refus par le Cabinet de Saint-Petersbourg, les gouvernements de Paris, de Londres et de Vienne se déclareraient disposés à agir de concert pour obtenir satisfaction.

D'après une version moins pessimiste, on mettrait également la Russie en demeure de se prononcer, mais on lui donnerait le choix entre une conférence des Etats et un arbitrage qui serait confié à S. M. le roi des Belges.

La nouvelle de la prise de Wicksburg

se confirme, et les fédéraux se sont emparés dans cette ville d'un matériel très considérable. La garnison, que l'on évalue au chiffre évidemment exagéré de 27,000 hommes, reste prisonnière sur parole. Dans la Louisiane, malgré l'échec de Wicksburg, les séparatistes font des progrès et marchent contre la Nouvelle-Orléans, sous le commandement du général Taylor.

Les fédéraux se sont emparés à Wicksburg de 102 canons et 50,000 fusils. Port-Hudson tient toujours.

J. RENOUX.

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur :

Vu le numéro du journal le *Siecle*, en date du 21 juillet, lequel contient à la première page un article intitulé : *Un plébiscite pour la Pologne*, signé : Léon Plée :

Considérant que le journal le *Siecle*, dans son article et dessus visé, en proposant une sorte d'appel au peuple sur une question de politique étrangère, dont la Constitution a remis la décision à l'Empereur, a porté atteinte à l'autorité de l'Empereur et aux bases essentielles de la Constitution ;

Considérant que de pareils écarts ne peuvent que compromettre les intérêts de la grande cause que l'on prétend servir, et donner prétexte à des agitations que le gouvernement ne saurait tolérer ;

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. Un deuxième avertissement est donné au journal le *Siecle*, dans la personne de M. Sougère, l'un des gérants responsables dudit journal, et celle de M. Léon Plée, signataire de l'article.

Art. 2. Le préfet de police chargé de la direction générale de la sûreté publique assurera l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 juillet 1863.
Le ministre de l'intérieur,
BOUDET.

Sa Majesté l'Impératrice a quitté ce matin le palais de Saint Cloud pour se rendre à Vichy. Le train spécial est arrivé à cinq heures vingt minutes. L'Empereur était à la gare pour recevoir S. M. l'Impératrice. La population qui se pressait tout entière sur le passage de Leurs Majestés, de la gare à la résidence, a fait à l'Impératrice l'accueil le plus enthousiaste. (*Moniteur*).

Des négociations très actives sont engagées entre les cabinets de Paris, de Londres et de Vienne pour concilier les réponses aux trois dernières notes du prince Gortschakoff.

Déjà l'échange de vues qui a eu lieu dans les cabinets permet de supposer que l'accord est fait sur le sens et la portée de ces réponses.

L'Autriche, devançant la France et l'Angleterre, s'est empressée de faire connaître à Paris et à Londres le sentiment que lui aurait inspiré la proposition de la Russie, en vue de l'isoler de l'entente des trois puissances. Elle déclare, avec un loyalisme qui l'honore, qu'elle n'entend pas se séparer de l'action diplomatique dans laquelle elle s'est engagée dans un but d'intérêt européen.

Sur ce point, le plus important de ceux soulevés par la dépêche russe, on peut donc dire que la tentative du prince Gortschakoff a complètement échoué, et que l'accord établi entre les trois puissances subsiste avec toutes ses conséquences. — E. Quinsac. (*France*).

Le bruit circulait aujourd'hui que plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie avaient reçu leurs effets de campement : on assurait aussi que des préparatifs militaires avaient été ordonnés. Nous ignorons absolument ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces diverses rumeurs ; mais nous croyons devoir faire remarquer, à ce sujet, que l'assiette de l'armée de l'intérieur offre, en cas urgent et imprévu, une organisation toute prête.

En quelques jours, en effet, au moyen des voies ferrées, une armée aussi nombreuse que celle de Solferino peut être réunie sur un point donné.

La garde impériale compte 2 divisions d'infanterie, l'armée de Paris 3, l'armée de Lyon 3, et le camp de Chalons 3, total 11 ; 5 divisions de cavalerie sont également tout organisées : une de la garde, une à Paris, une à Lyon, une à Chalons et une à Lunéville.

Pour l'artillerie, chaque régiment compte plusieurs batteries complètes. La France, avec l'effectif de 420,000 hommes porté au budget, a, on le voit, suffisamment de troupes pour parer aux événements militaires les plus inopinés. — Jules Richard. (*Temps*).

Le *Constitutionnel* publie un article qui se termine ainsi :

Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui à la partie spécialement diplomatique des

réponses du cabinet de Saint-Petersbourg. C'est un sujet qui doit être traité à part. Ajoutons un mot seulement : si la réponse de la Russie n'est pas plus satisfaisante, il faut le regretter, mais il ne faut ni s'en alarmer ni s'en irriter. Il ne faut pas surtout, comme certaines feuilles qui se trompent d'époque, pousser à l'excitation. Le gouvernement de l'Empereur n'a pas plus besoin d'être excité que d'être contenu : sa sagesse le garantit des précipitations, comme son patriotisme le préserve des défaillances. — (Paulin Limayrac).

On écrit de St-Petersbourg que l'exécution des mesures défensives ordonnées par le gouvernement russe, continuait activement.

L'empereur Alexandre devait, vers la fin du mois de juillet, visiter Cronstadt, Sweaborg, Rével et d'autres parties des côtes de la Baltique et du golfe de Finlande.

Il s'embarquera sur le yacht impérial *Alexandrie*, qu'accompagneront les frégates à vapeur *Dmitri-Donskoi* et *Grand-Amiral*, et la corvette à vapeur *Strelina*.

On attache beaucoup d'importance à cette visite.

Nous apprenons, par la même source d'information, que le rapport de la commission spéciale envoyée pour étudier, sur tout le littoral, les points vulnérables, et y faire élever des redoutes et des batteries de côte destinées à empêcher les débarquements venait d'être approuvé par le gouvernement, et que ces nouveaux travaux allaient être exécutés d'urgence.

On écrit de Bruxelles, 24 juillet :

« Au dernier moment, un grave incident a failli arrêter les travaux de la conférence réunie à Bruxelles pour signer les protocoles relatifs à l'affranchissement de l'Escaut. C'était la première fois que les représentants de l'Autriche et de l'Italie se trouvaient en présence d'une réunion européenne. M. le baron de Hugel, plénipotentiaire autrichien, déclara qu'il ne pouvait signer un traité où Victor-Emmanuel figurait comme roi d'Italie, le gouvernement autrichien ne reconnaissant que le roi de Piémont.

De son côté, M. le comte de Montalto, représentant du Galant-Homme, fit savoir qu'il maintenait le titre de son maître. Aucun des deux ne voulait reculer. M. Rogier prit alors la résolution d'intervenir, en proposant d'insérer au procès-verbal une déclaration stipulant que la signature du traité ne porterait aucun préjudice au

dissentiment existant entre les deux puissances. Cet *expédient* fut admis et la difficulté écartée.

Véritable *expédient*, en effet ; et qui est de nature à surprendre de la part de gens réputés sérieux.

On ne peut qu'admirer l'aimable intervention de M. Rogier qui s'empresse, au moyen d'un procédé ingénieux, d'empêcher une lutte entre deux diplomates. Signez d'abord, leur dit-il, cela ne vous empêchera pas de vous battre après, cela ne portera aucun préjudice à vos dissentiments.

Il y a là une idée neuve cachée sous des sentiments très humains. Qu'on s'avise encore de douter du génie des diplomates, qu'on ose donc les accuser de tourner constamment dans le même cercle d'idées.

C'est la correspondance bruxelloise du *Journal de Liège* qui nous apprend ces détails incroyables.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 23 juillet, 9 h. soir.

Chambre des Communes.

M. Cobden appelle l'attention de la chambre sur les corsaires confédérés. Il demande que le gouvernement ne laisse plus échapper les steamers destinés aux Etats du Sud. Lord Palmerston considère le Nord et le Sud comme des belligérants, ayant tous les droits de belligérants ; il ne partage donc pas la manière de voir de M. Cobden qui regarde le Sud comme un rebelle. Or, quel est le devoir du gouvernement envers des belligérants ? Le gouvernement américain a décidé lui-même que les neutres pouvaient fournir des armes et des navires aux belligérants. Le gouvernement anglais fait son devoir vis-à-vis du Nord en ce qui concerne les navires confédérés. Sir Charles Wood, répondant à M. Liddel, déclare qu'aucune demande de troupes n'a été faite au gouverneur-général des Indes par l'amiral Kupper, qui commande l'escadre anglaise du Japon.

Trieste, 23 juillet.

Le paquebot du Levant a apporté des nouvelles d'Athènes du 17. A cette date, la tranquillité la plus complète régnait dans cette capitale. L'assemblée nationale avait déclaré propriétés nationales le pa-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 26 JUILLET 1863.

— N° 1. —

LE FIDÉICOMMIS

INTRODUCTION.

« Voulez-vous ce matin, Madame, un gâteau de froment tout frais ? demanda la chronique ambulante de la ville, (l'estimable femme Vester, renommée pour ses gâteaux au safran et aux amandes) en avançant la tête dans la cuisine du docteur Maning.

— Est-il bien chaud ? dit en souriant la femme du docteur, qui daigna le découvrir de sa main pour en aspirer les parfums agréables.

— Tout chaud, tout brûlant, madame ! Je n'ai encore été que dans une maison, et je n'y serais pas allée avant de venir ici si les gâteaux que j'y ai portés ne m'avaient pas été commandés.

— Commandés ?... Mais qui donc ne les reçoit pas assez vite sans commande ?

— Vous faites en une heure le tour de la ville entière !

— Oui, tous les jours depuis vingt-deux

(*) Reproduction interdite.

ans ; mais il est certaines personnes — des gens notables — qui doivent être servis avant les autres.

M^{me} Maning, qui s'estimait l'égale de la femme du bourgmestre et de celle du prévôt, comme aussi de deux dames nobles, mais pauvres, ce serait en vain creusé la tête pendant une éternité à se demander qui, parmi les dames de la bonne ville, aurait la prétention d'être regardée comme plus notable qu'elle, si Vester n'avait pas ajouté que M. le docteur pourrait peut-être expliquer cette histoire mieux que personne, ce qui donna aux pensées de M^{me} Maning une direction nouvelle, qui ne fit que les embrouiller davantage.

« Cette histoire ? repeta-t-elle. Entrez, bonne Vester, et venez prendre un doigt de liqueur. Pauvre femme ! elle court sans cesse sans que personne songe qu'elle a besoin de repos. Entrez, chère dame, entrez ! »

En versant la liqueur, M^{me} Maning parla d'abord de la pluie et du beau temps ; mais elle ne put maîtriser longtemps sa curiosité.

« Eh bien, dit-elle, en faisant tous ses efforts pour paraître aussi indifférente que possible, qu'est-ce donc que cette histoire que mon mari doit connaître ? »

— A Dieu ne plaise que j'aie dit qu'il la connaît ; quant à cela, il le saura mieux que personne. Je le pensais seulement, dans ma simplicité, parce qu'il entrerait dans la maison juste au moment où j'en sortais.

— Et où donc entrerait-il ? »

La Vester prit un air mystérieux, replia la serviette qui couvrait son panier, et dit avec un malicieux clin d'œil :

« Il entrerait chez M^{me} Jorman, la sage-femme.

— C'est vraiment là une dame bien notable ! s'écria en riant la femme du docteur. Est-elle donc quelque chose, parce qu'elle est diplômée et que mon mari lui permet de temps en temps de lui demander des conseils ? Quelle que soit sa haute opinion d'elle-même, jamais elle n'aura l'honneur de venir chez moi, lors même que Dieu m'enverrait encore une demi-douzaine de petits anges, outre les six dont il a déjà bien mon union.

— Seigneur Dieu ! ce n'est pas d'elle que je voulais parler, mais de la dame de haut rang qui est arrivée ici, il y a une couple de jours, à une heure avancée de la nuit, dans une voiture fermée, et que l'on tient cachée derrière un grand rideau. C'est pour elle qu'est le gâteau, autant que je sache.

A ces mots, M^{me} Maning s'assit : on ne pouvait rester debout pour savourer une nouvelle si importante ; elle ne crut pas au-dessous d'elle d'occuper la chaise la plus rapprochée de celle de la marchande.

« On n'a jamais rien vu de semblable ; une grande dame derrière un rideau, chez la Jorman — mais cela prend la tournure d'une très-jolie petite histoire ! Ah ! que de folies ne fait-on pas au monde ! Pour l'amour de Dieu, dites-moi donc tout, absolument tout ce que vous avez appris là-dessus. Mon mari est là ? Il vient d'y aller ? Et moi qui le croyais à la maison ! Pensez-vous qu'il y était déjà allé auparavant ? »

Tout ce que je sais de monsieur le docteur, c'est qu'il entrerait comme je sortais. Tout le reste, et ce n'est pas déjà si peu de chose, je l'ai appris en faisant jaser Jeanne, la servante de la Jorman. Mais, mon Dieu ! j'arriverai certainement trop

tard chez le bourgmestre avec mes crâquelins ! »

Et l'adroite colporteuse fit mine de vouloir rompre la conversation.

« Un instant encore, ma chère ! Je vous dédommagerai de ce retard. Dites-moi seulement ce que Jeanne a raconté.

— Dieu vous bénisse, madame ! vous êtes toujours si bonne pour la Vester et ses enfants ! Eh bien, voici l'affaire : Durant plusieurs jours avant la nuit en question, il y eut chez la Jorman un remue-ménage épouvantable : d'abord elle nettoya la chambre de derrière, mit aux fenêtres des jalousies vertes, et couvrit ensemble un tas de vieux rideaux qu'elle tendit ensuite pour en former une sorte de cloison espagnole dans la pièce. La pauvre Jeanne, qui n'avait jamais rien vu de pareil, se permit de demander à quoi cela servait. « Il ne convient pas à une domestique de se mêler des affaires de ses maîtres ; au surplus, c'est un usage de mon pays » lui répondit la Jorman.

— On nomme ça chambres secrètes, dit M^{me} Maning. Mais continuez, ma chère.

— Voyez-vous, avec le temps le soir du jour en question arriva. « Ecoutez, Jeanne, dit la Jorman quand dix heures approchèrent, va te coucher, mon enfant ! Et dans le cas où tu entendrais quelque bruit à la porte de la maison, tu n'a pas besoin de te lever pour aller ouvrir ; comme je me sens pas très bien, je resterai sur pied, parce que je suis sûre d'être appelée cette nuit auprès d'une malade.

— La rusée commère !

— Vous pouvez bien le dire ! Mais vous savez comment sont les servantes. Au lieu d'aller se mettre au lit, Jeanne resta, au contraire, dans la cuisine, et, à une heure

sonnant, elle entendit une voiture s'arrêter devant la maison. On peut bien penser que Jeanne se dépêcha de souffler sa chandelle et de monter sur le banc ; et qu'aperçut-elle ? Une voiture aussi grande qu'une petite maison. Aussitôt la Jorman vint elle-même ouvrir la porte ; et un homme de haute et forte stature, qui avait l'air très commode il faut, aida une dame grande et mince à descendre de la voiture. Jeanne m'a juré qu'elle avait un manteau de soie qui resplendissait comme de l'argent, et tant de voiles et de châles de Turquie qu'on ne pouvait les compter. Le monsieur prit la dame sous le bras ; l'aïda à monter l'escalier et la conduisit dans la chambre ; il la quitta environ une demi-heure après, remonta en voiture et partit. Mais la dame est restée et elle se trouve encore chez la Jorman.

— C'est la première fois de ma vie que j'apprends chose pareille, dit M^{me} Maning au comble de l'étonnement.

— Lorsque Jeanne entra le lendemain matin dans la chambre pour faire le feu, continua la Vester, elle ne vit aucune trace ni du monsieur, ni de la dame ; et, comme sa maîtresse n'en ouvrit pas la bouche, elle se tut naturellement aussi et fit comme si elle ne savait rien. Mais, malgré les prétextes sans nombre qu'elle a su trouver pour avoir occasion de paraître dans la chambre de sa maîtresse, qui précède celle à la cloison espagnole, elle n'a cependant pu surprendre le moindre bruit.

— Grand Dieu ! dit M^{me} Maning, qui peut donner un tel scandale ? Faut-il que ce soit précisément notre respectable ville qui fournisse un pareil lieu de refuge ! La pauvre femme doit être bien malheureuse dans sa solitude ! Mais la Jorman